



VILLENEUVE  
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 18 janvier 2023

## EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°                    du

- 9 JAN. 2023

Par décision municipale n° **DP 94078 22 00182** du  
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e)                    155 rue de Rosny  
93100 MONTREUIL

En vue de la réalisation :    Installation de 12 panneaux photovoltaïques d'une surface de  
23.41 m<sup>2</sup> surimposés à la toiture

Sur un terrain sis                9 AV DE MELUN  
Cadastré                            AS91

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service  
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le    - 9 JAN. 2023

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
la 3<sup>ème</sup> adjointe en charge de l'urbanisme  
et de l'urbanisme.  
Kati CABILLIC



Philippe GAUDIN

### PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,  
Nous soussigné,                    Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,  
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet  
de la décision municipale n° **DP 94078 22 00182** du                    a été affichée en  
Mairie du                    au                    conformément aux textes en vigueur.  
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le    - 9 JAN. 2023

L'Appariteur,